
Communiqué de presse

Genève, le 04 février 2024

Réduire la formation des enseignant·es du primaire : un projet irresponsable et méprisant

Il aura fallu moins de 8 mois à cette nouvelle législature pour nous faire reculer de 20 ans. Alors que la tendance globale est à l'augmentation du nombre d'années d'études, le grand Conseil a adopté vendredi 2 février une loi visant à réduire la formation des enseignant·es de l'école primaire et de l'enseignement spécialisé. Ce vote ne fait que consacrer le mépris que porte la droite genevoise à l'égard des premiers degrés de l'école, où l'on se contente visiblement de « torcher des fesses » selon un député UDC, et le peu de cas qu'elle fait globalement de l'enseignement public.

Après avoir coupé une trentaine de postes indexés à l'inflation démographique en décembre impliquant une augmentation des effectifs dans les classes dès la rentrée 24, voilà qu'elle s'attaque à la formation initiale des enseignant·es primaires en reprenant un vieux projet de loi déposé en 2016, à savoir l'année où les dispositions de la loi sur l'intégration des enfants et des jeunes à besoins éducatifs particuliers ou handicapés (LIJBEP) ont été intégrés à la Loi sur l'instruction publique (LIP).

La formation universitaire actuelle est la seule qui assure, par sa formation théorique et pratique, un très haut degré d'expertise tout en préservant le statut de généraliste et la polyvalence du corps enseignant leur permettant d'enseigner sur l'ensemble de la scolarité primaire. Alors même que les carrières se prolongent, il est tout simplement inepte de vouloir « permettre » aux étudiant·es d'arriver plus rapidement sur le marché du travail, tout en réduisant leur mobilité.

Cette loi que la droite est parvenue à imposer, profitant de sa large majorité ne repose que sur des arguments fallacieux ou idéologiques. Une formation en trois ans ne permettrait en effet ni de faire des économies sur l'ensemble du parcours, ni d'assurer plus de pratique puisque les étudiant·es genevois·es sont actuellement celles et ceux qui passent le plus de temps dans les classes dans le cadre de leur formation.

Non seulement, elle s'inscrit à l'encontre de l'augmentation de la complexité des situations et des besoins dans un canton urbain présentant une grande diversité sociale, mais elle est totalement irresponsable eu égard aux enjeux que les enseignant·es doivent appréhender notamment depuis la mise en œuvre de l'école inclusive qui a relevé au contraire le besoin de prolonger la formation initiale tel que le demande la SPG, selon notamment les recommandations de Swisuniversities.

Ainsi le principal argument de la droite consiste à vouloir « calquer » la formation genevoise sur les autres cantons suisses, sans être parvenu à présenter le moindre avantage pratique et effectif. De plus, selon la dernière étude PISA, la Suisse s'avère malheureusement être plus inégalitaire que la moyenne des pays de l'OCDE. En mathématiques, notamment, ont été mesurés plus de 100 points d'écart entre les élèves issu-es des milieux les moins favorisés et celles et ceux des milieux les plus favorisés. Un écart qui se creuse depuis 2015 et qui démontre que l'origine socio-économique et le parcours migratoire demeurent des facteurs déterminants de la réussite scolaire. Ainsi, en plus d'être irresponsable et méprisante, cette loi est également profondément discriminante et antisociale.

Aux regards de ces éléments, la SPG s'oppose fermement à ce projet contre lequel elle annonce officiellement lancer un référendum. Une assemblée générale extraordinaire est, par ailleurs, convoquée le mercredi 14 février à 20h00.

Francesca Marchesini, présidente